



Registre des délibérations - Délibération n° 03 : 12/02/2016

DEMANDE DE SUBVENTION À LA DREAL PACA POUR LE FONCTIONNEMENT 2016 DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le douze février à 9h30 sous la présidence de M. David Grzyb.

► Étaient présents

- Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari, Jean-Marc Martin-Teissere
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud
- Représentants des Communes :
Commune d'Arles : Bernard Bacchi, David Grzyb, Claude Lecat
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia
- Représentants des établissements publics :
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► Avaient donné pouvoir

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Henri Pons à Corinne Chabaud
- Commune d'Arles : Alain Dervieux à Bernard Bacchi, Nicolas Koukas à Claude Lecat
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault à Roger De Murcia
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Marc Minoretti à Jérôme Bernard
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Yves Masoni à David Grzyb
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Claude Rossignol à Bernard Arsac

► Étaient absents-excusés

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Béatrice Aliphath
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Véronique Miquelly
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Edouard Naddeo
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Patrick Bonnet
- Métropole Aix-Marseille-Provence
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 15 membres

► Autres personnes présentes :

- François Roberi, chargé d'interventions unité littoral, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
- Jean-Paul Mariani, chef de projet, service « Parcs, espaces naturels et biodiversité », Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Aline Martin, Directrice de l'aménagement du territoire, commune d'Arles
- Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
- Sonia Ayme, responsable administratif et financier, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
- Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	23	23

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	60

Date de convocation
25/11/2015 : DG/CH - 901
20/01/2016 : DG - 901



Délibération n° 03 : 12/02/2016

DEMANDE DE SUBVENTION À LA DREAL PACA
POUR LE FONCTIONNEMENT 2016 DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la charte, le Parc naturel régional de Camargue, représenté par son Président, Monsieur David Grzyb, sollicite un financement de 150 000 €uros auprès de l'Etat, représenté par le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA – DREAL PACA, pour son fonctionnement conformément aux dispositions de la convention d'objectifs pour répondre aux enjeux biodiversité, paysage et aménagement du territoire. Ce financement permet également de soutenir le suivi régulier et l'évaluation de l'action du Parc sur son territoire et les territoires associés. De nombreuses actions sont inscrites chaque année pour répondre aux enjeux précités et engagent des besoins en ingénierie du Parc. C'est pourquoi, le montant de la dotation attendue reste identique aux années précédentes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée

- approuve et valide la demande de subvention à la DREAL PACA pour le soutien à l'ingénierie ;
- autorise le Président, Monsieur David Grzyb, à engager toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre des actions découlant de cette instance ;
- donne pouvoir au Président ayant délégation de signer toute pièce utile à la bonne exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Le Président,
David Grzyb

